



portageillico.fr

29 avril 2010

Webzine



Grève de la faim : il veut sauver le portage salarial au péril de sa vie

De l'eau plate et des cigarettes : depuis le 19 avril, Didier Mangel a cessé de s'alimenter pour protester contre l'exclusion du syndicat national et des deux fédérations représentatives des entreprises de portage salarial des négociations sur la loi de modernisation du marché du travail qui doit être signée le 3 mai. Atteint d'une grave maladie neuromusculaire qui le cloue sur un fauteuil roulant depuis 17 ans, Didier Mangel est le gérant d'AVS, une entreprise de portage salarial implantée boulevard de Suisse qu'il a créé en 1999.

Pour ce battant reconnu handicapé à 80 % mais qui a toujours refusé de toucher l'allocation adulte handicapé à laquelle il peut prétendre, la négociation qui se déroule entre les syndicats de salariés, l'Union professionnelle des artisans, le MEDEF, la CGPME et le Prisme qui représente les entreprises d'intérim laisse de côté les travailleurs manuels qui constituent 80 % des usagers du portage salarial. Soit 25 000 emplois indépendants qui, si la loi est votée en l'état, retomberont dans l'escarcelle des agences d'intérim. Hier matin, Didier Mangel a reçu la visite de la députée toulousaine **Catherine Lemorton** qui lui a exprimé son soutien.

Mais le temps presse. Car sans alimentation, son organisme se détériore de manière irréversible puisque ses muscles déjà attaqués par la maladie ne se renouvellent plus lorsqu'ils sont endommagés par l'absence de nutrition.